



Observatoire départemental de la protection de l'enfance

Rapport 2023



Plan du rapport statistique de l'ODPE

1. Rappel des missions de l'ODPE
2. Etat des lieux 2023
3. Présentation des données statistiques 2023
4. Focus sur la Région Normande
5. Perspectives 2025



Les missions de l'ODPE

précisées à l'article L226-3-1 du CASF

1- De recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger

2- De suivre la mise en œuvre du schéma départemental de la protection de l'enfance

3- De formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance dans le Département

4- De réaliser un bilan annuel des formations continues et d'élaborer un programme pluriannuel des besoins en formation de tous les professionnels concourant à la protection de l'enfance

5- D'être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance

Source : précisé à l'article L226-3-1 du CASF



Etat des lieux 2023

Après une année 2022 riche en projets :

- Mise en œuvre de 4 groupes de travail interinstitutionnels (communication, statistiques, formation, place des enfants/parents et entourage proche)
- Organisation d'une conférence de l'ODPE sur la thématique des « violences intrafamiliales »

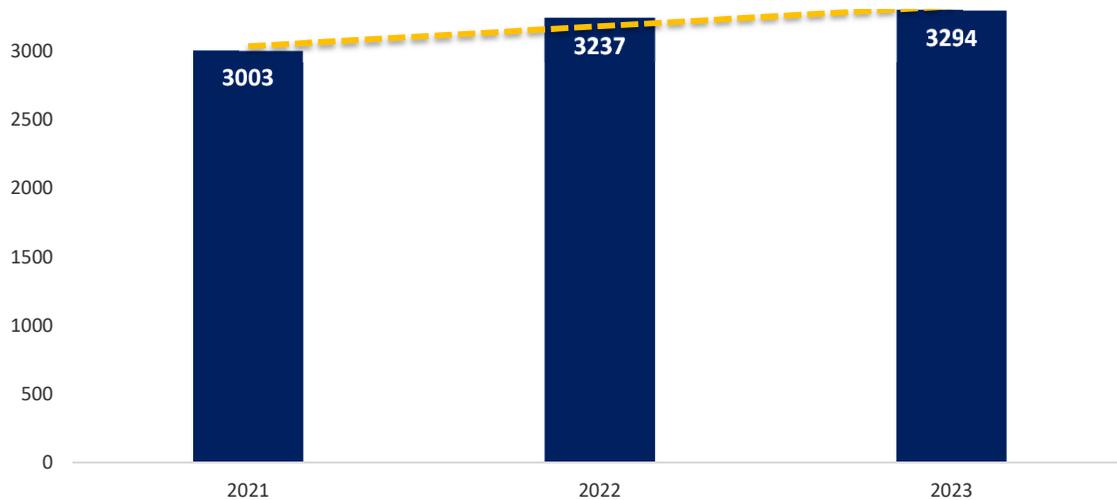
- ➔ Le Comité de pilotage a validé en 2023 les projets suivants :
- ✓ Poursuite des groupes de travail Statistiques, place des enfants/ parents et entourage proche et formation
 - ✓ Réajustement de la charte de fonctionnement
 - ✓ Elaboration du rapport de l'ODPE
 - ✓ Création d'une page Web ODPE sur le site manche.fr



Présentation des données statistiques 2023

Les mineurs et les majeurs accompagnés par l'ASE

Focus au 31/12 sur le nombre de mineurs et de majeurs accompagnés par l'ASE



+ 10% d'enfants accompagnés par l'ASE entre 2021 et 2023 (+291 enfants)

Concerne :

Les enfants confiés y compris les mineurs non accompagnés, les jeunes majeurs, les jeunes en centre parental et tous les mineurs suivis dans le cadre de prestations et mesures éducatives

Les dépenses en protection de l'enfance

	2019	2020	2021	2022	2023
FRANCE	⁽¹⁾ 8,56 milliards € +3,1%	⁽²⁾ 8,9 milliards € + 3,8%	⁽³⁾ 9,15 milliards € + 1,03 %	⁽⁴⁾ 9,9 milliards €	Non connue
MANCHE	55 772 724 €, +5,4 %	58 523 830 € +4,9 %	60 600 000 € +3,5 %	66 590 582 € +9,1 %	85 057 312 € +27,7 %

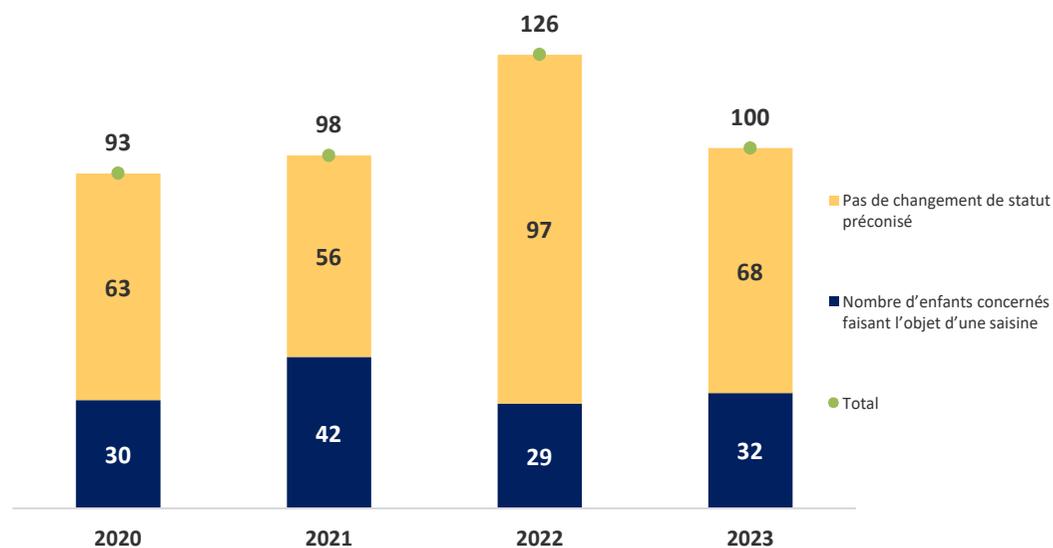
Source : ONPE, quatorzième rapport au Gouvernement et au parlement (mai 2020)

ONPE, note statistique de février 2022

DREES Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, les dossiers de la DREES - l'aide sociale à l'enfance, édition 2024

La Commission de l'examen de la situation et du statut de l'enfant confié (CESSEC)

Nombre de situations d'enfants examinées en CESSEC



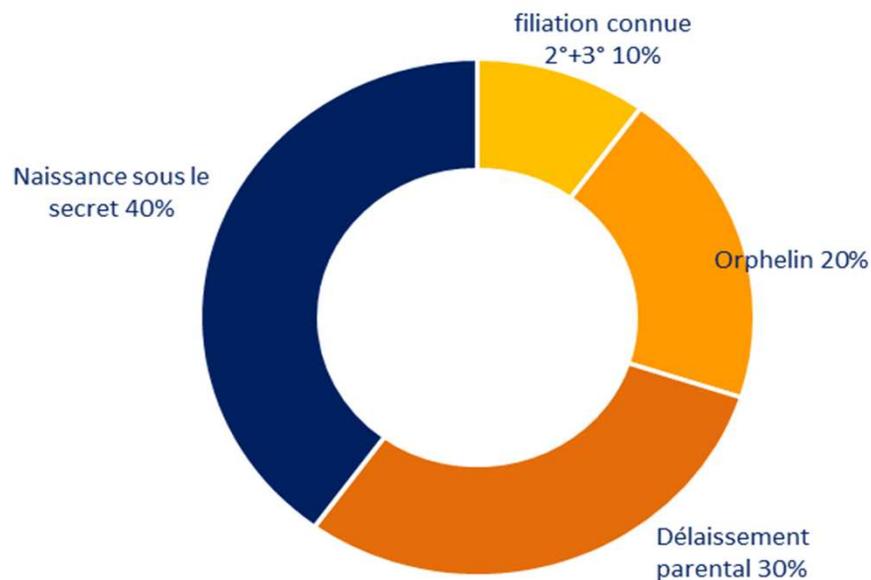
Décision Judiciaire

Sur les 32 enfants faisant l'objet d'une préconisation d'un changement de statut :

- 1 décision de tutelle
- 1 décision de délaissement par père
- 1 décision de délaissement par père + mère
- 4 saisines n'ont pas été suivies

Les Pupilles de l'Etat

Statut des enfants avant leur admission en qualité de pupilles de l'Etat en 2023



Source : lodas

30%

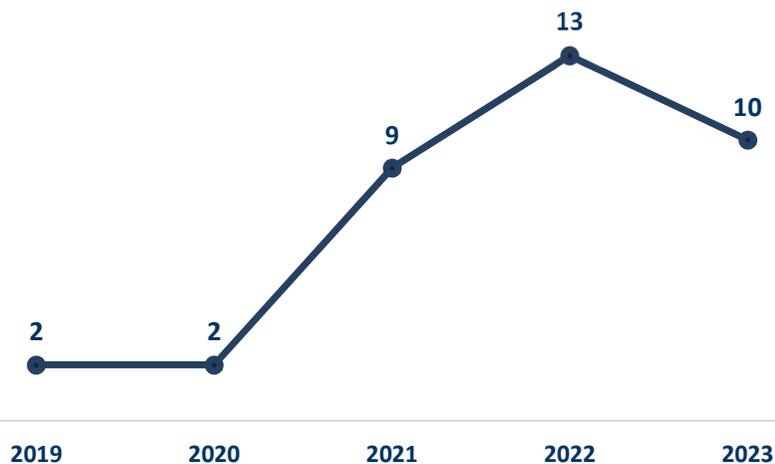
d'enfants font l'objet d'un délaissement parental contre 71 % en 2022

10 enfants admis en qualité de pupille de l'Etat au cours de l'année 2023

	2021	2022	2023
Nombre d'enfants admis en qualité de pupille de l'état :	16	21	10

L'adoption

Nombre d'enfants adoptés au cours de l'année
(Pupilles de l'Etat)



8 adoptions par des
candidats agréés

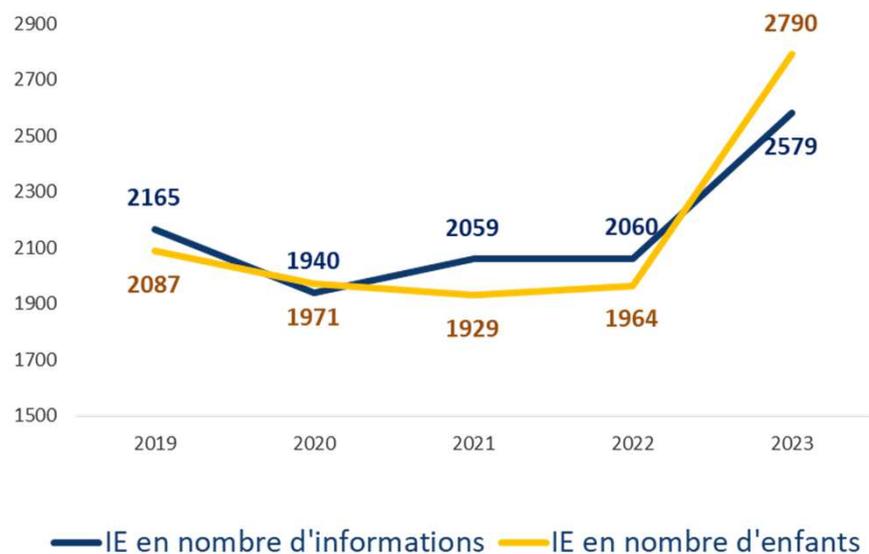
2 adoptions par les
familles d'accueil

+ 1 adoption à
l'international

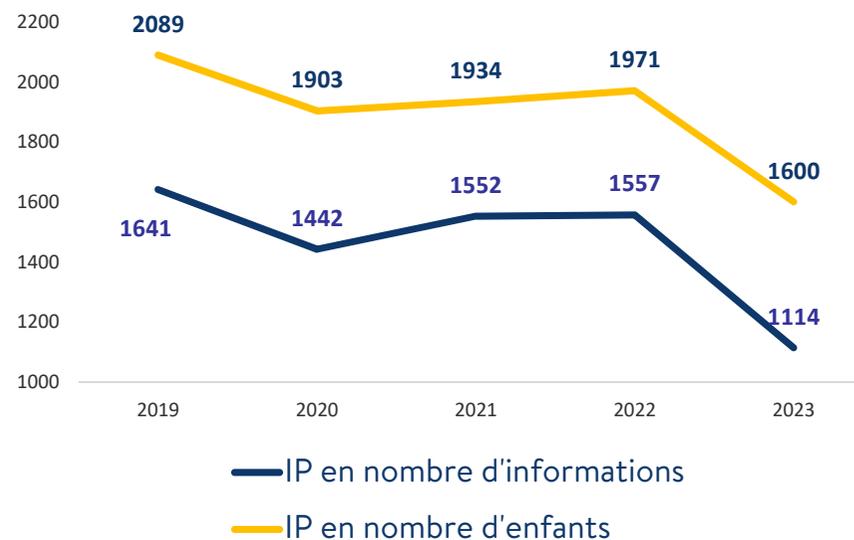
80 agréments
d'adoption en cours
de validité au
31/12/2023 dans la
Manche

Evolution du nombre d'informations préoccupantes (IP) depuis la nouvelle organisation de la CRIP

Informations entrantes par rapport au nombre d'enfants



Informations préoccupantes par rapport au nombre d'enfants



➔ La diminution du nombre d'informations préoccupante est liée en partie à la nouvelle organisation de la CRIP qui assure sa mission de filtre.

Comparatif activité CRIP 1^{er} semestre 2022/2023/2024

Nombre d'informations préoccupantes reçues à la CRIP
entre janvier et juin

	2022	2023	2024
Nombre d'information entrantes de janvier à juin	1146 (IP+IPC)	1286 (IE)	1526
Dont qualifié en IP	860	584	570

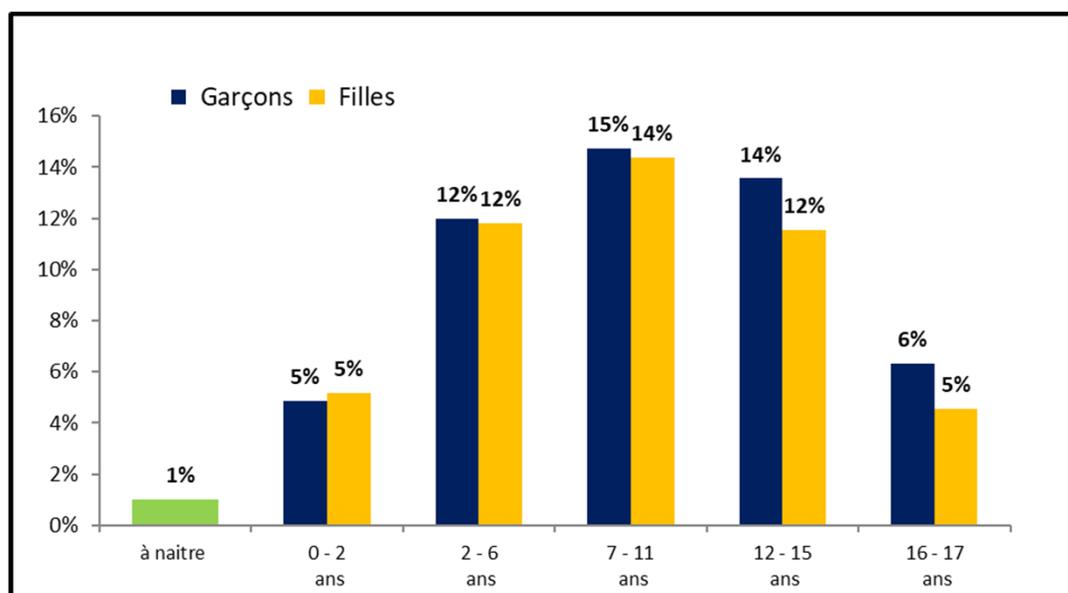
+ 19 % d'informations entrantes sur le premier semestre 2024

- 6 % des informations qualifiées en IP sur le premier semestre 2024

Source : lodas

Age et sexe des enfants concernés par une information préoccupante (IP)

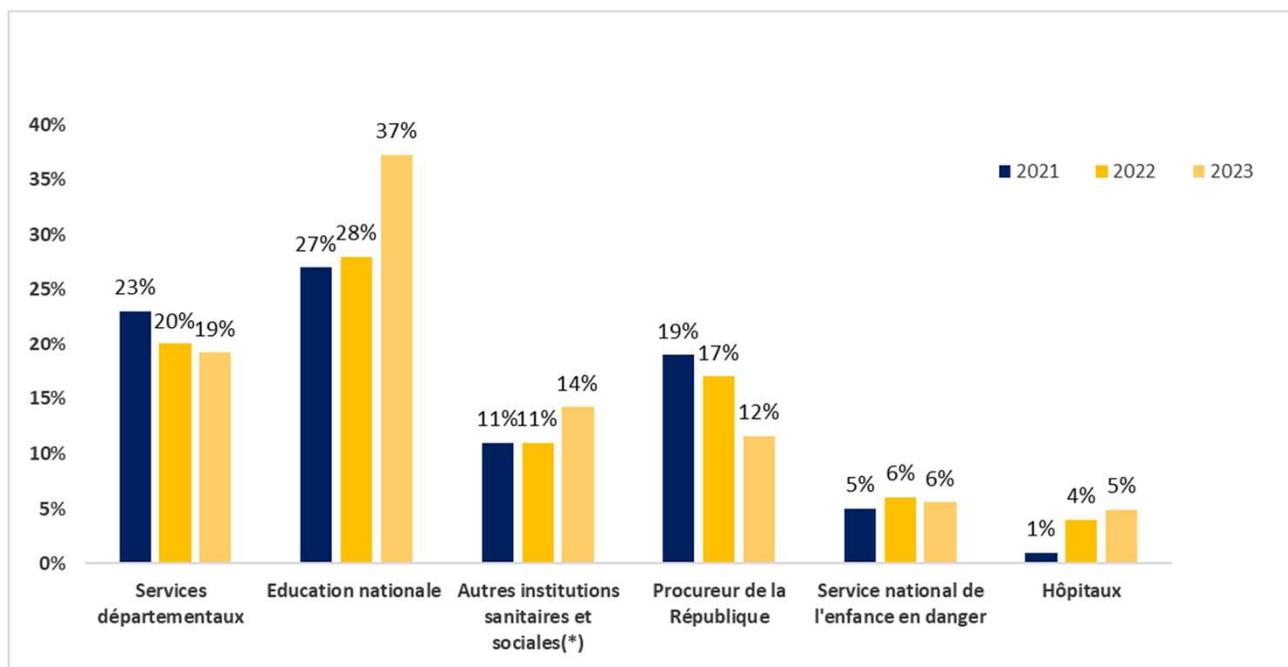
Age et sexe des enfants faisant l'objet d'une information préoccupante en 2023 (sur 1 600 enfants)



63% d'enfants de -12 ans font l'objet d'une information préoccupante en 2023

Qui transmet les informations préoccupantes ?

Emetteurs des informations préoccupantes à la CRIP



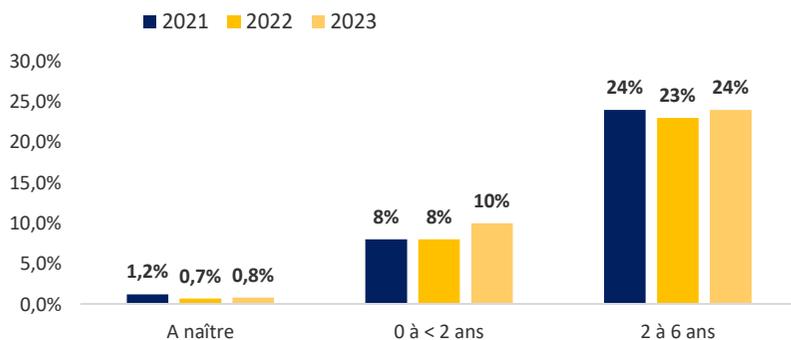
+9 %

de recueils d'informations préoccupantes transmis par l'éducation nationale à la CRIP entre 2022 et 2023

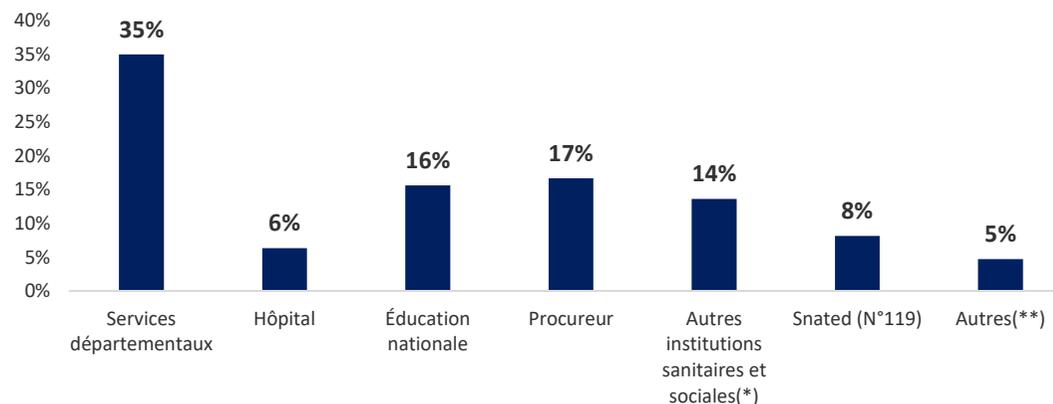
-5% de recueils d'informations préoccupantes transmis par le parquet entre 2022 et 2023

Zoom sur les enfants de 0 à 6 ans révolus concernés par une information préoccupante et suivis par la PMI

Part des enfants suivis par la PMI faisant l'objet d'une information préoccupante (concerne 552 Enfants)



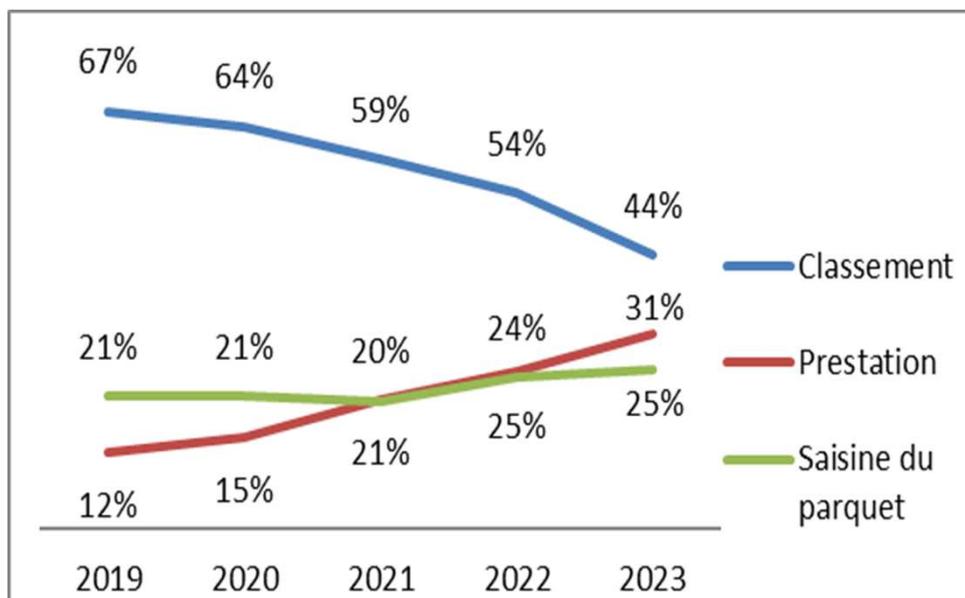
Emetteurs des informations préoccupantes concernant les enfants de moins de 7 ans



La part des enfants suivis par la PMI faisant l'objet d'une information préoccupante reste stable depuis 2021

Suites données après évaluation d'une information préoccupante

Suites données à l'information préoccupante après évaluation par les professionnels des Centres Médico-Sociaux



Une progression constante des prestations administratives depuis 2019

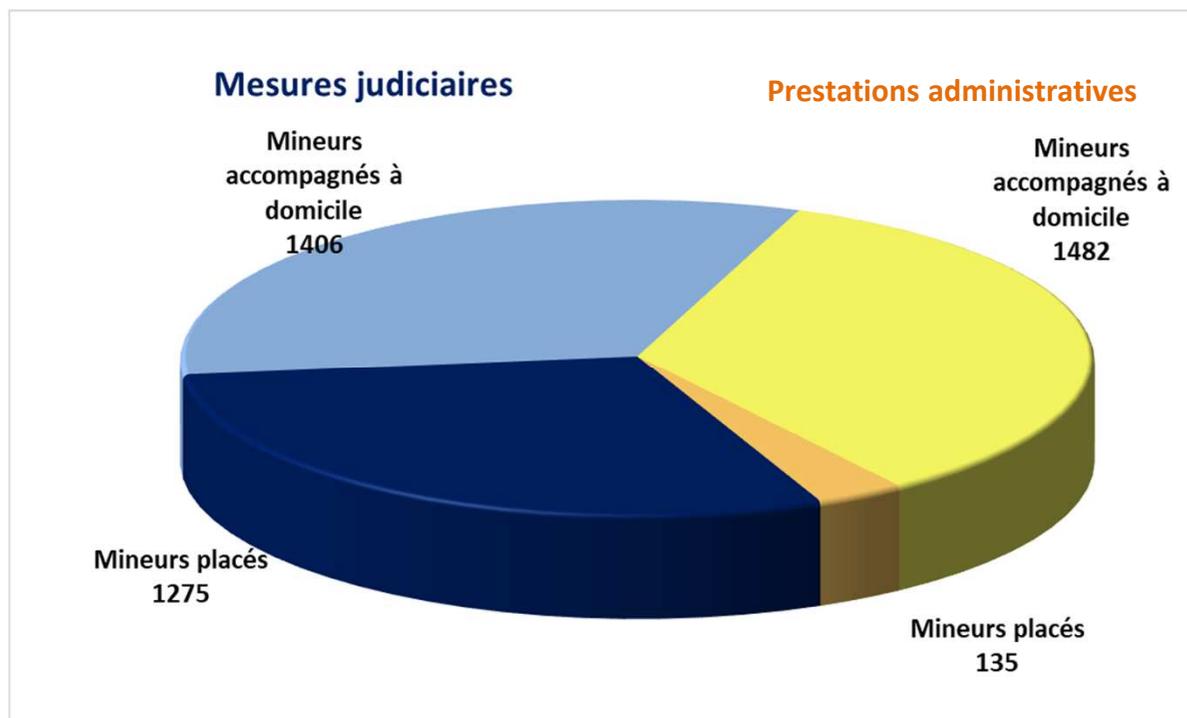


L'accompagnement et l'accueil des jeunes de 0 à 21 ans

- Les prestations et les mesures d'accompagnement et d'accueil
- L'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA)
- L'accompagnement des jeunes majeurs (DJIM)

Comparatif entre les prestations et les mesures

Nombre d'accompagnements et d'accueils administratifs et judiciaires au 31/12/2023

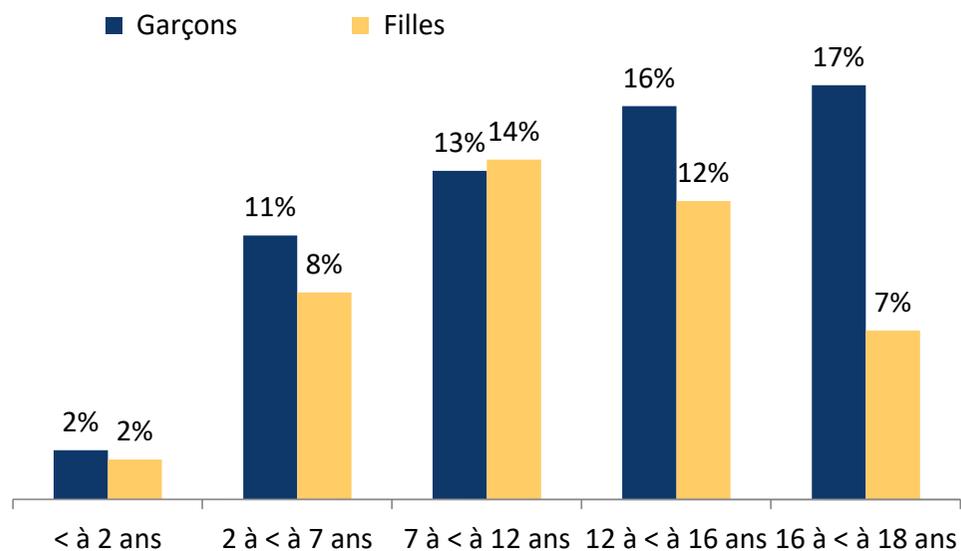


+ 11 % de mesures judiciaires d'accompagnement à domicile entre 2022 et 2023

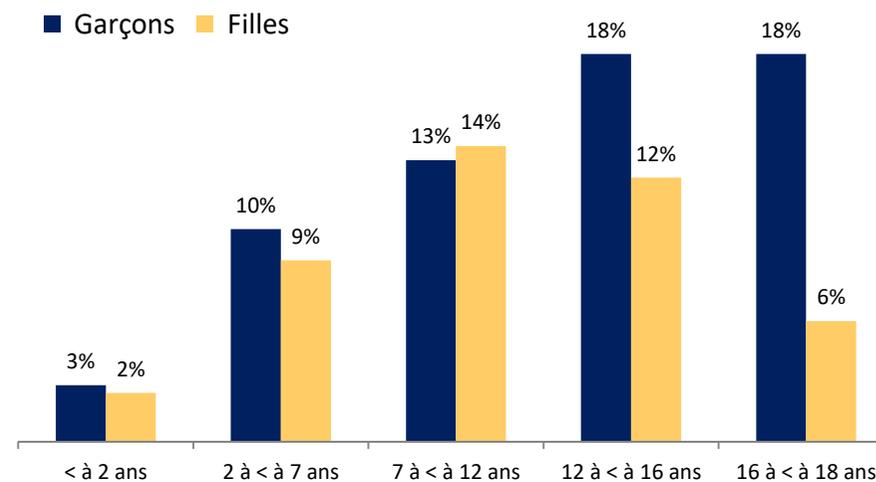
concerne l'accompagnement global + TISF, AESF, MJAGBF, PIF, MJIE, AVS

Age et sexe des mineurs accueillis à l'ASE

Age et sexe des enfants accueillis au 31.12.2022
(sur un total de 1318 enfants)

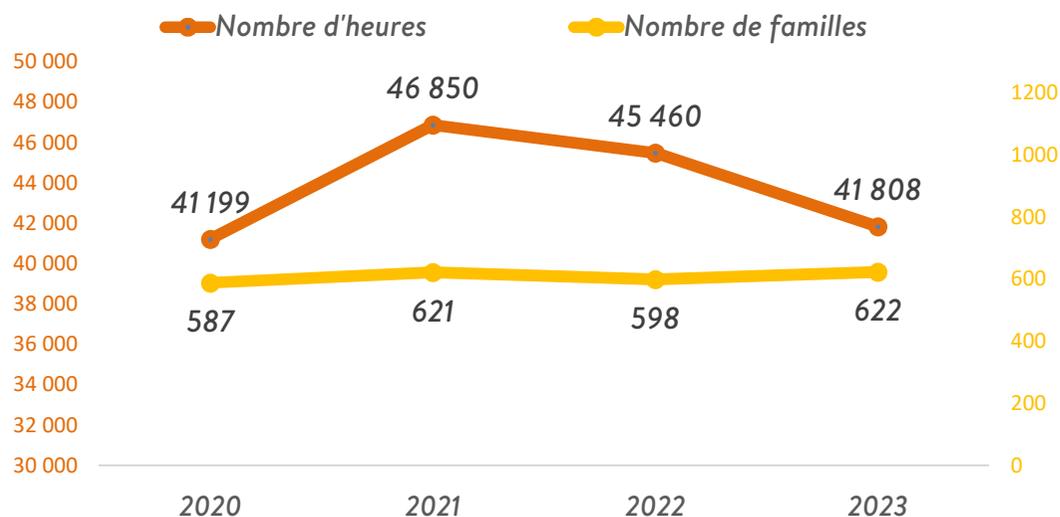


Age et sexe des enfants accueillis au 31.12.2023
(sur un total de 1363 enfants)



Le soutien des familles à domicile Techniciennes d'interventions sociales et familiales

Prestation de technicien(ne) d'intervention sociale
et familiale (TISF)



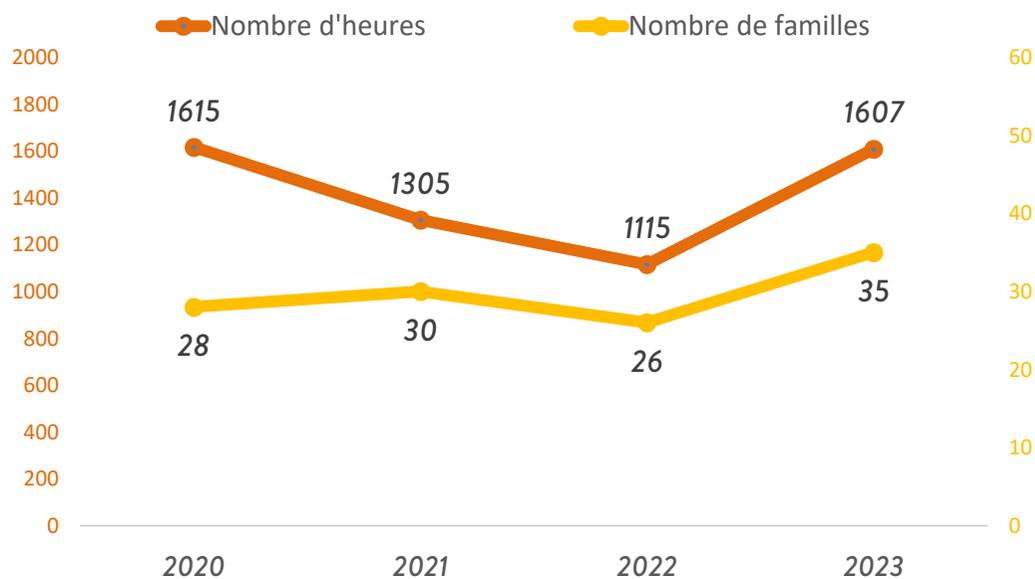
-1 500 heures de présence TISF
en droits de visites

-2 152 heures sur les autres
interventions

En 2023 : 11 170 heures avec présence de TISF en droit de visite
30 638 heures sur les autres interventions

Le soutien des familles à domicile Auxiliaires de vie sociale

Prestation des auxiliaires de vie sociale
(AVS)

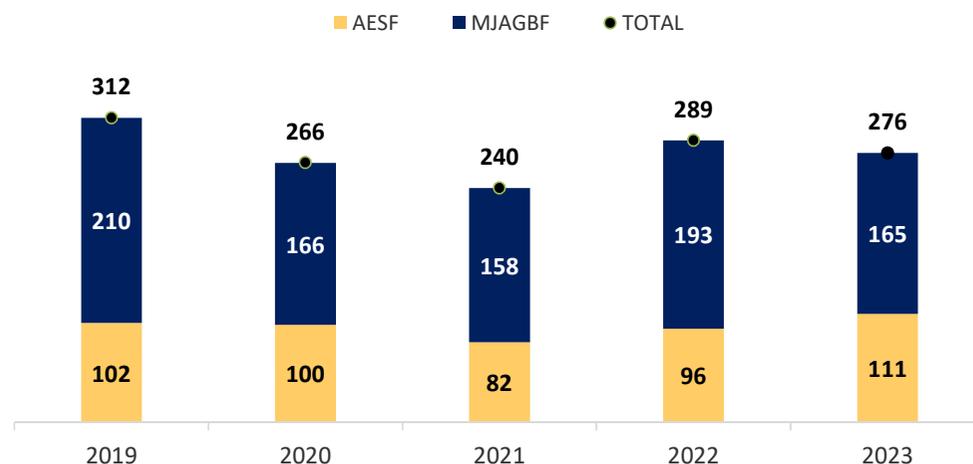


+ 492 heures
d'intervention AVS
entre 2022 et 2023

L'accompagnement à la gestion du budget familial

« Aider par des conseils pratiques et par un appui technique »

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une décision AESF/MJAGBF dans l'année



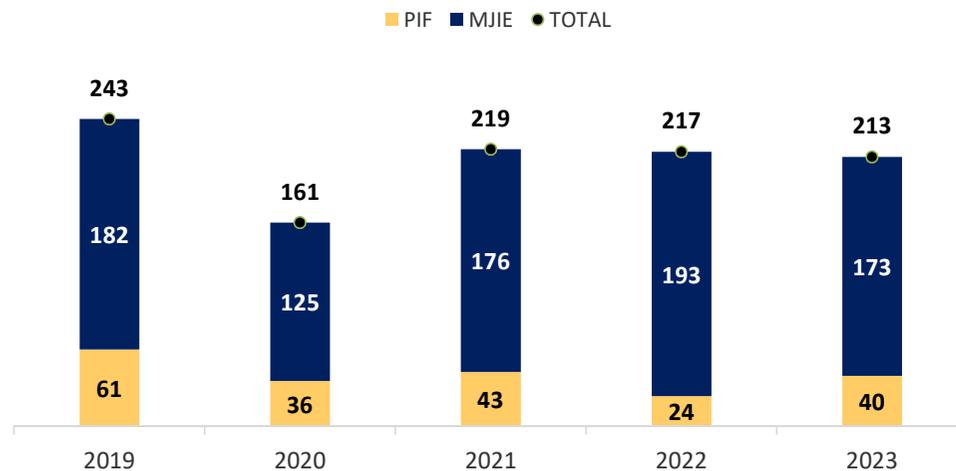
AESF : Accompagnement administratif en économie sociale et familiale

MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

L'investigation éducative et familiale

« évaluation des conditions de vie de l'enfant au domicile... »

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une décision PIF/MJIE dans l'année



MJIE : mesure judiciaire d'investigation éducative
PIF : prestation investigation familiale administrative

Entre 2022 et 2023

+ 66,6 % de PIF

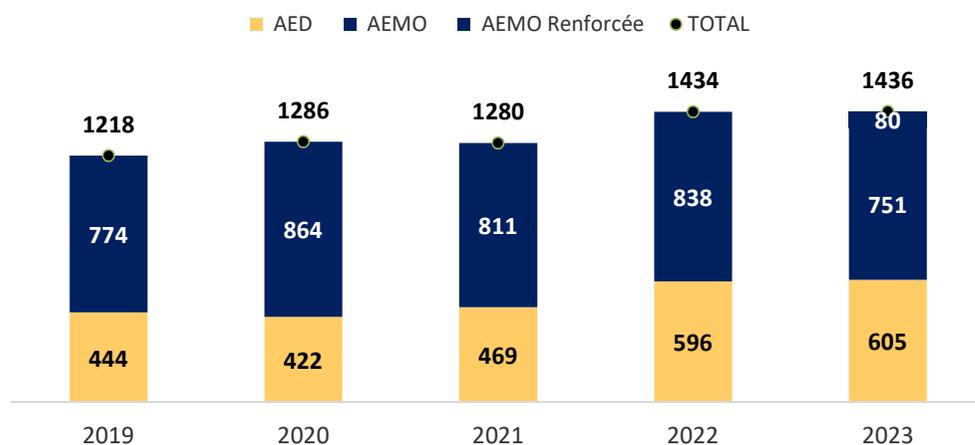
(L'augmentation est liée à une réorganisation du dispositif)

31 % des demandes de PIF concernent les situations liées aux conflits de couple et violences conjugales

30 % à des carences éducatives

L'aide éducative à domicile

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une décision AED/AEMO dans l'année



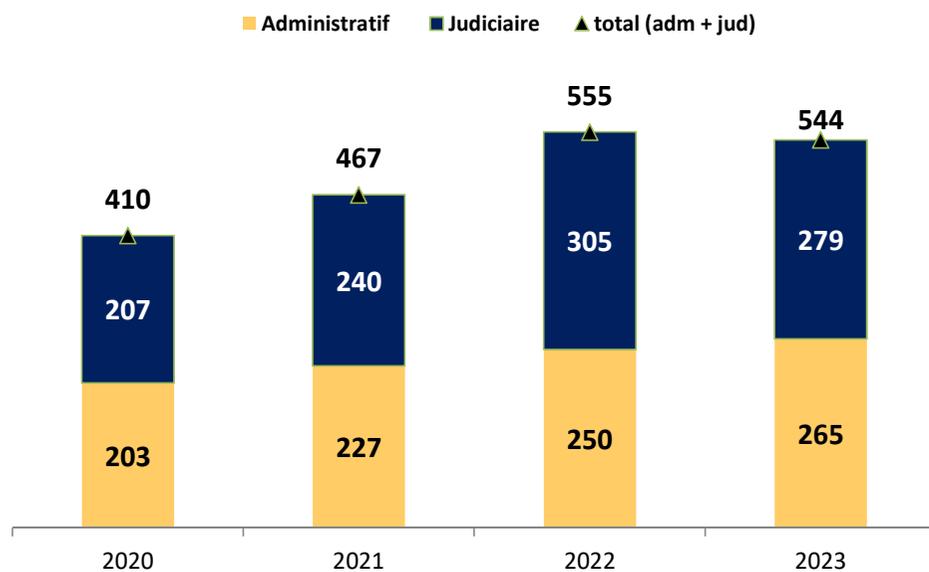
26 postes de référents AED (23 situations en moyenne par référent)

+80 AEMO renforcées en 2023 (création de 100 AEMO R en 2023)

AED : aide éducative à domicile administrative
AEMO : action éducative en milieu ouvert judiciaire

Les prestations et mesures éducatives alternatives au placement

Nombre de PAEM et MDAI décidées dans l'année

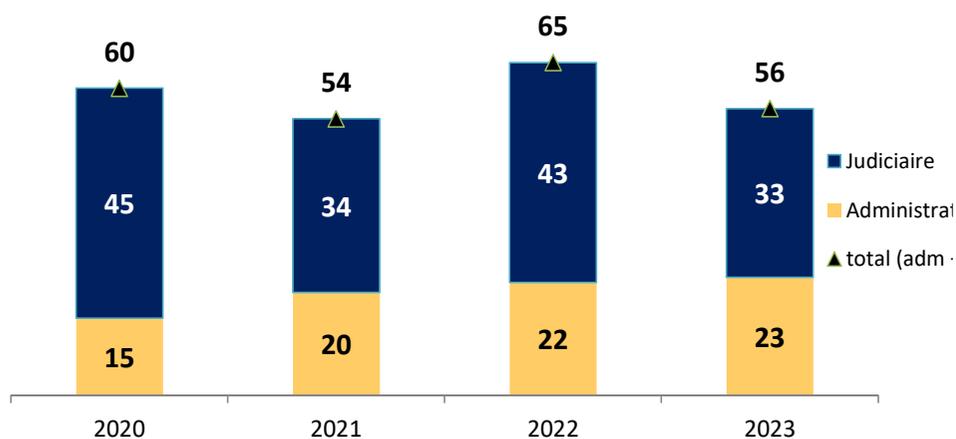


Constante augmentation des Prestations d'accompagnement éducatives modulables (PAEM) depuis 2020

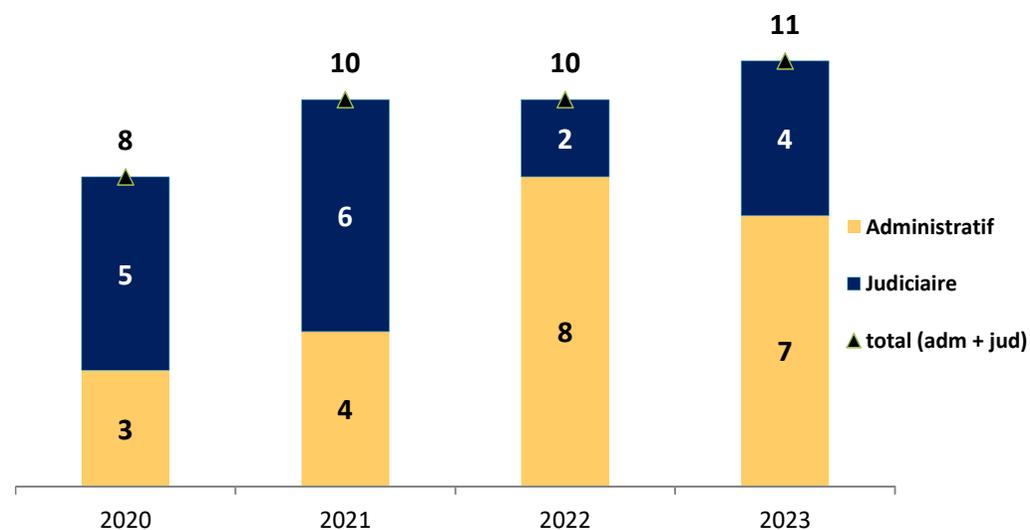
PAEM : prestation d'aide éducative modulable
MDAI : mesure à domicile d'accompagnement intensif

Le soutien au parcours des jeunes de 14 à 18 ans

Nombre d'admissions et renouvellements SEMO



Nombre d'admissions et renouvellements CASIP

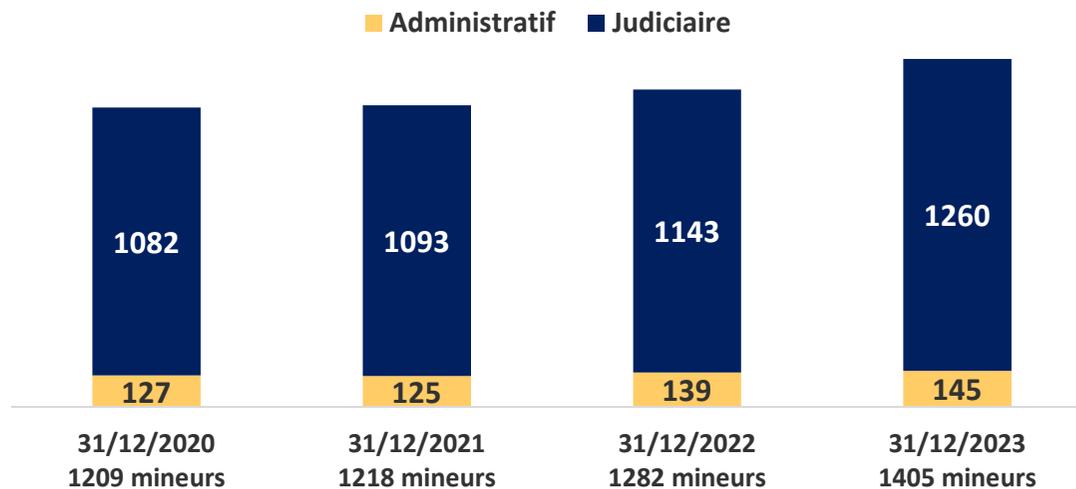


SEMO : Service éducatif en milieu ouvert

CASIP : Centre d'activité scolaire et d'insertion professionnelle

L'accueil physique des enfants

Evolution du nombre d'accueil administratif et judiciaire



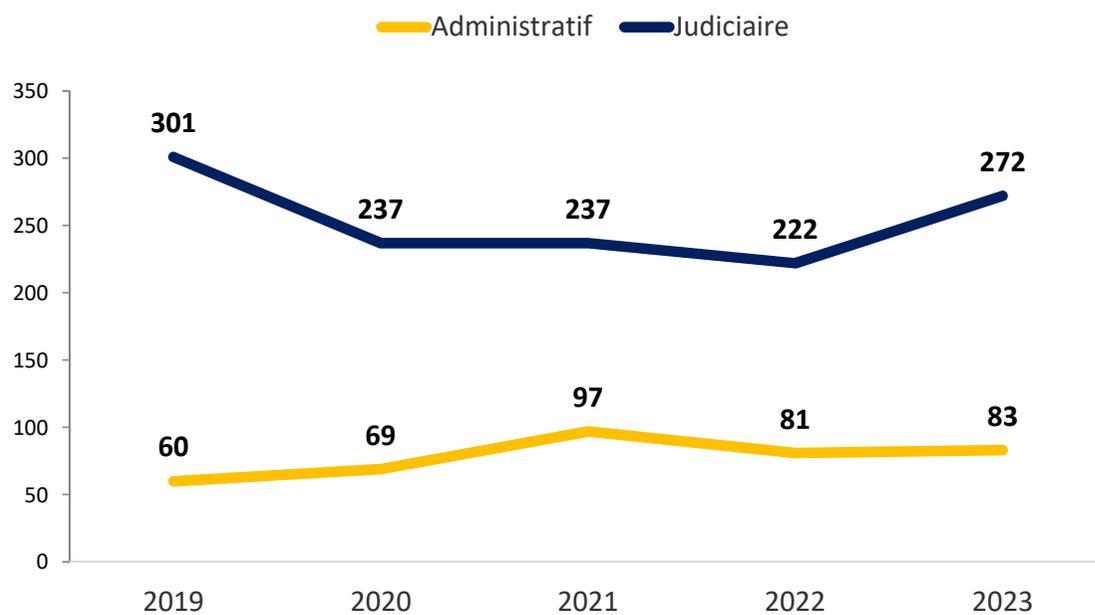
+ 196

Accueils d'enfants
entre 2020 et
2023

Accueil judiciaire : enfants confiés en assistance éducative à l'ASE ou chez un TDC

Les admissions en placement au cours de l'année

Enfants placés (HORS MNA) au cours de l'année

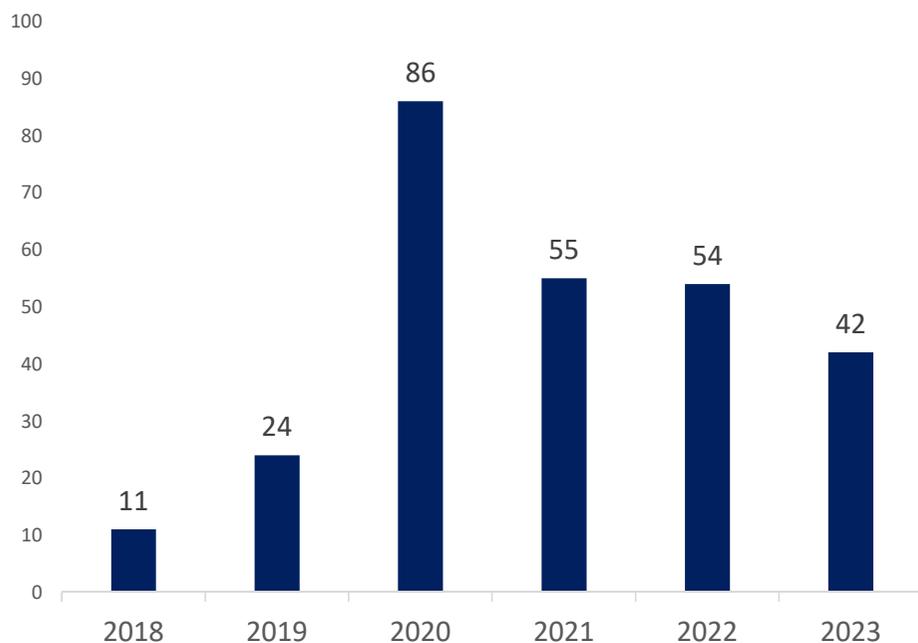


+ 52 primo
accueils entre 2022 et
2023

Evènements indésirables graves dans les établissements d'accueil (EIG)

« Evènement qui impacte fortement la sécurité des biens et des personnes au sein d'un établissement social ou médico-Social »

Nombre total d'EIG



Typologie des EIG

	2021	2022	2023 Au 1 ^{er} septembre	2024 Au 1 ^{er} décembre
Actes de délinquance	6	10	8	1
Actes de violence	40	29	32	31
EIG santé	6	15	6	9
Organisationnel	2	0	2	0
Autres	1	0	0	1
Requalifié en EI	0	0	2	0
Total	55	54	50	42

L'accueil des enfants chez un tiers

Evolution du nombre d'accueils bénévoles et durables ou chez un tiers digne de confiance au 31/12

	2020	2021	2022	2023
TDC	72	68	79	100
TBD	3	1	2	6

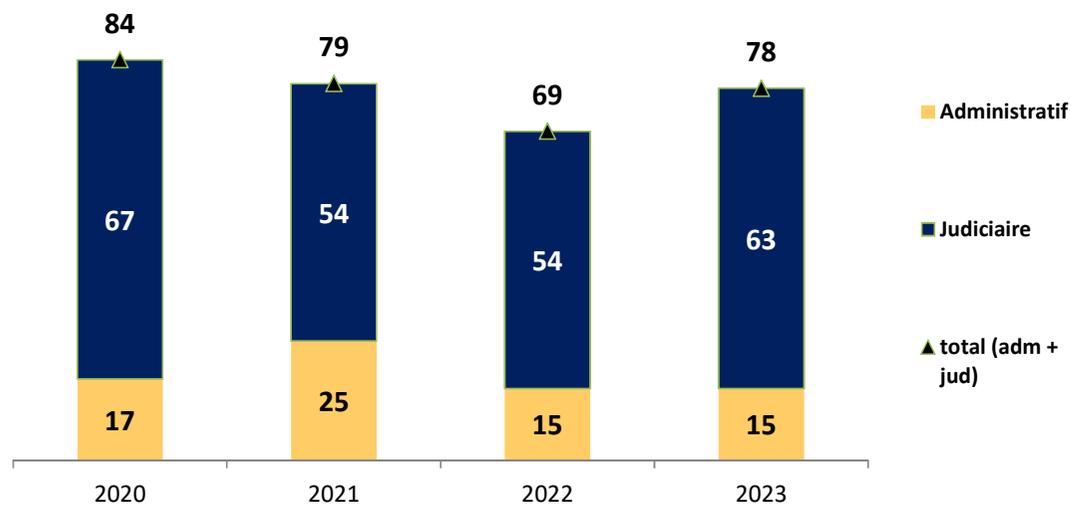
+ 30,86 %

d'accueil chez un tiers
en 2023

Source : IODAS

L'accompagnement à la sortie du placement de l'enfant

Nombre de prestations et de mesures d'accompagnement au retour au domicile



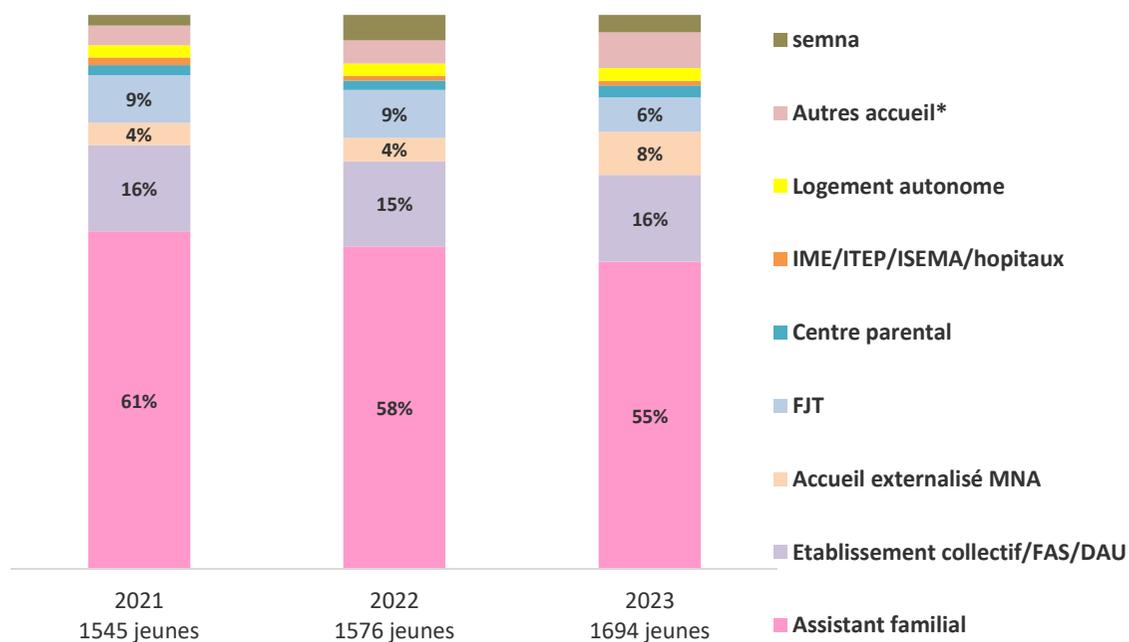
PAR : prestation au retour au domicile

MAR : mesure d'accompagnement au retour au domicile

Source : lodas

La prise en charge des mineurs et majeurs par type de dispositifs d'accueil

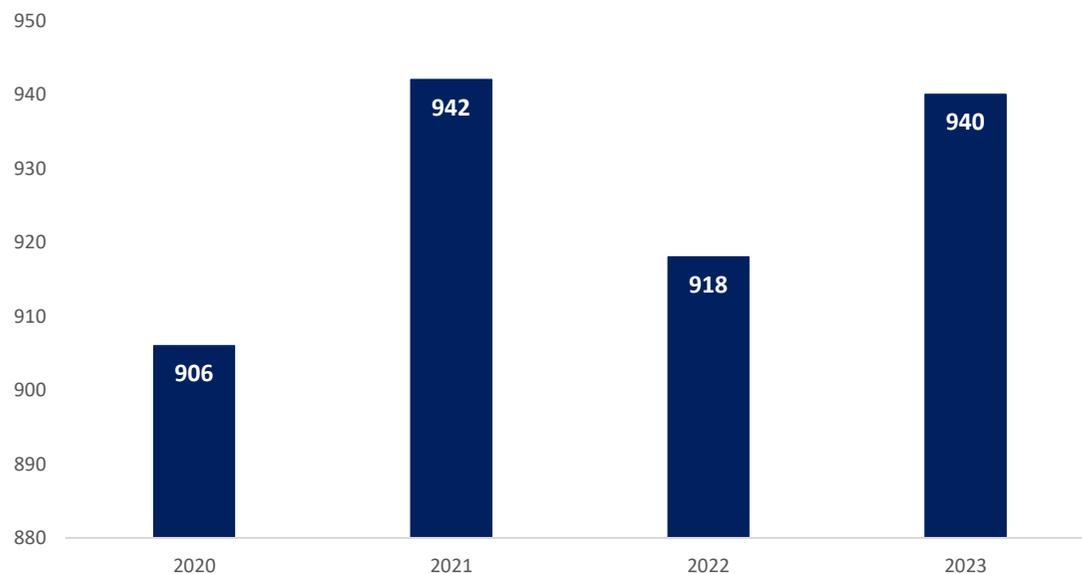
L'évolution des mineurs et majeurs pris en charge à l'ASE dans les différents dispositifs d'accueils au 31/12



+ 50 % des enfants sont accueillis chez un assistant familial

L'accueil familial

Nombre de mineurs et majeurs accueillis chez les assistants familiaux au 31/12



L'accueil familial
reste le 1^{er} service de placement
du Département

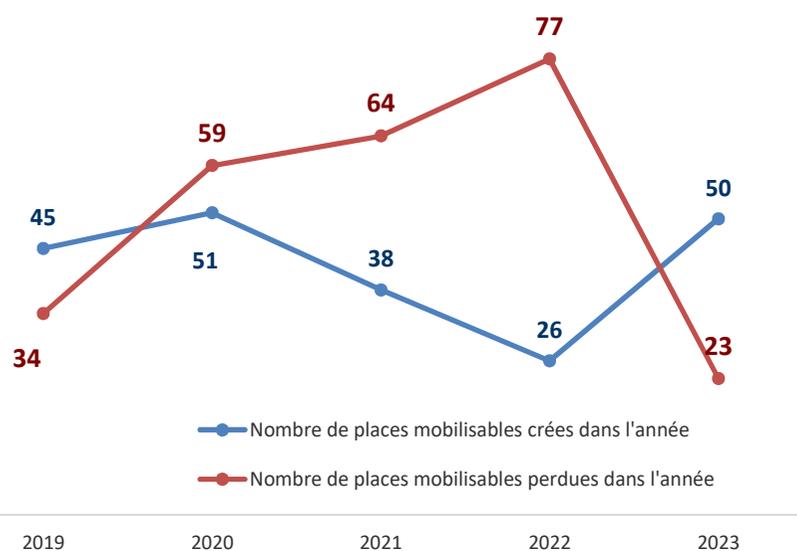
Au 19/12/2023,

24 assistants familiaux recrutés
en 2023 pour 26 places d'accueil

22 places perdues

Focus sur les disponibilités en accueil familial

Nombre de place disponibles créées/nombre de place mobilisables perdues dans l'année



Au 31 décembre 2023 :

408 assistants familiaux pour 751 places mobilisables (2022 : 413 assistants familiaux pour 743 places mobilisables)

940 enfants sont accueillis dont 215 en surnombre.

(+ 7 enfants accueillis qu'en 2022 et + 2 enfants accueillis en surnombre)

164 assistants familiaux sont en sureffectif contre 162 en 2022

L'accompagnement des enfants relevant de l'ASE avec une notification MDPH

Nombre de jeunes confiés à l'ASE avec hébergement reconnu en situation de handicap

En 2023

627 enfants de l'aide sociale à l'enfance bénéficient d'une notification MDPH au 31/12/2022 (soit 19%)

Dont **369** jeunes accueillis physiquement à l'ASE

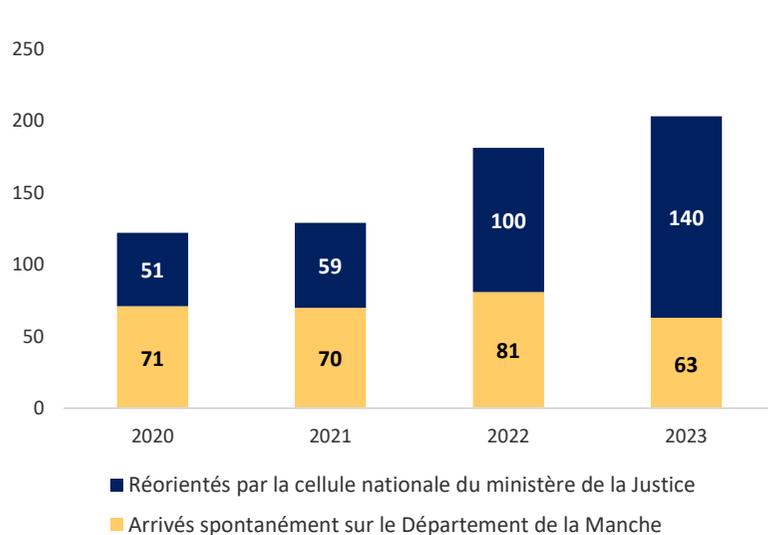
	2020	2021	2022	2023
Nombre de jeunes	290	325	350	369
Dont majeurs	31	36	38	34

14 enfants ont bénéficié d'un groupe opérationnel de synthèse (GOS 1) dont **6** enfants relevant de l'ASE

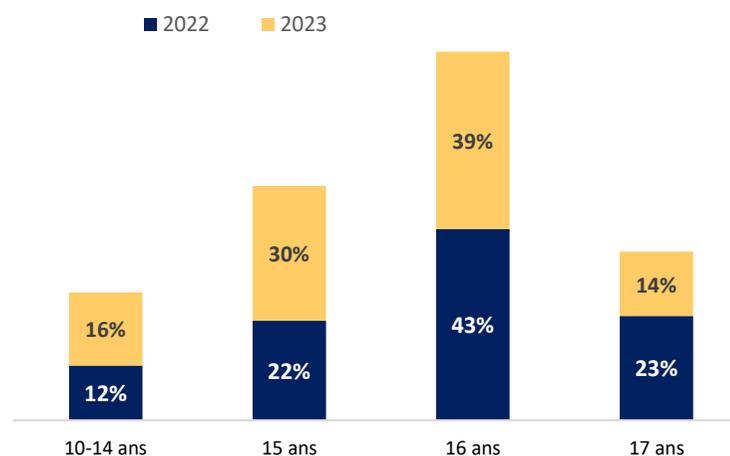
29 enfants ont bénéficié d'un groupe opérationnel de synthèse (GOS 2) dont **12** enfants relevant de l'ASE

L'accueil et l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA)

Admissions des mineurs non accompagnés au cours de l'année



Tranche d'âge MNA admis dans l'année



203 admissions de Mineurs non accompagnés (MNA) au 31 décembre 2023

Principaux pays d'origine : Guinée (30%)
Côte d'Ivoire (10%), Mali (9%)

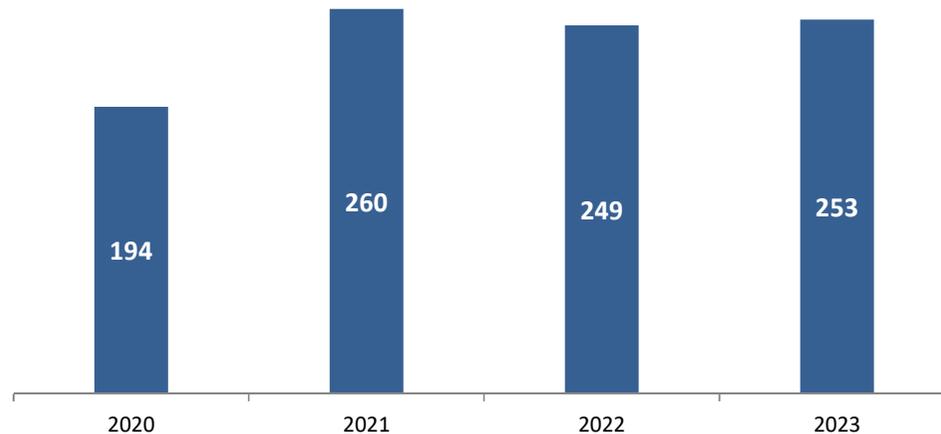
Le dispositif jeunes majeurs insertion Manche (DJIM)

Nombre de jeunes bénéficiant d'un DJIM au 31.12

Conditions :

-avoir été pris en charge physiquement avant la majorité à l'ASE

-être en situation de rupture familiale et sans ressource



Montant total des allocations versées en 2023 264 609 euros (en 2022 : 291 794 euros)

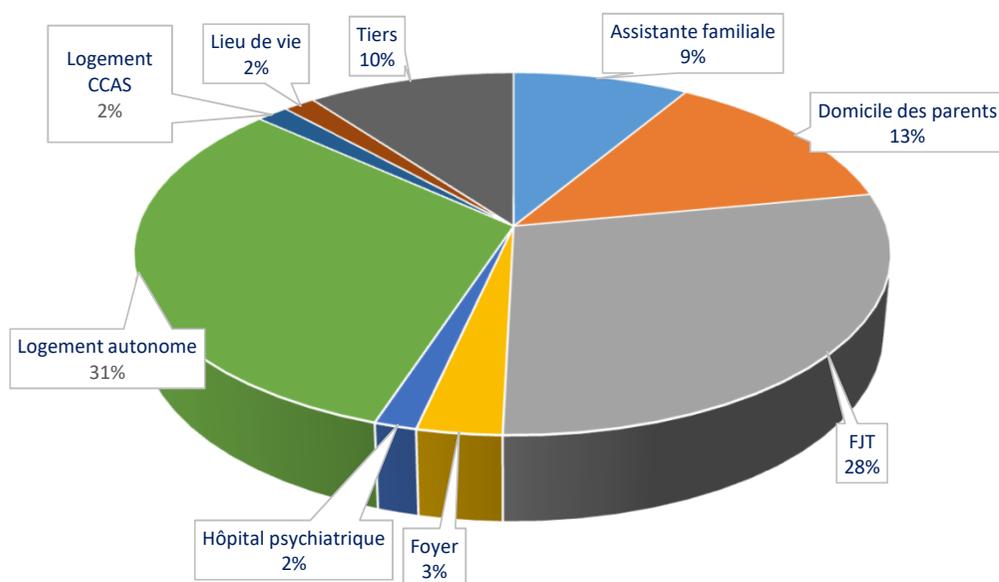
85% des jeunes confiés à l'ASE bénéficient d'un Djim à leur majorité, et 149 jeunes perçoivent une allocation financière

50% des jeunes majeurs sont d'anciens mineurs non accompagnés

20,5 mois : durée moyenne d'accompagnement des jeunes majeurs en 2023 (18,5 mois en 2022)

Les suites de l'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie résidentielle

Types d'hébergement à la sortie du DJIM en 2023 sur 127 jeunes



Principaux types d'hébergements en 2023 :

31 % en logement autonome
contre 26% en 2022

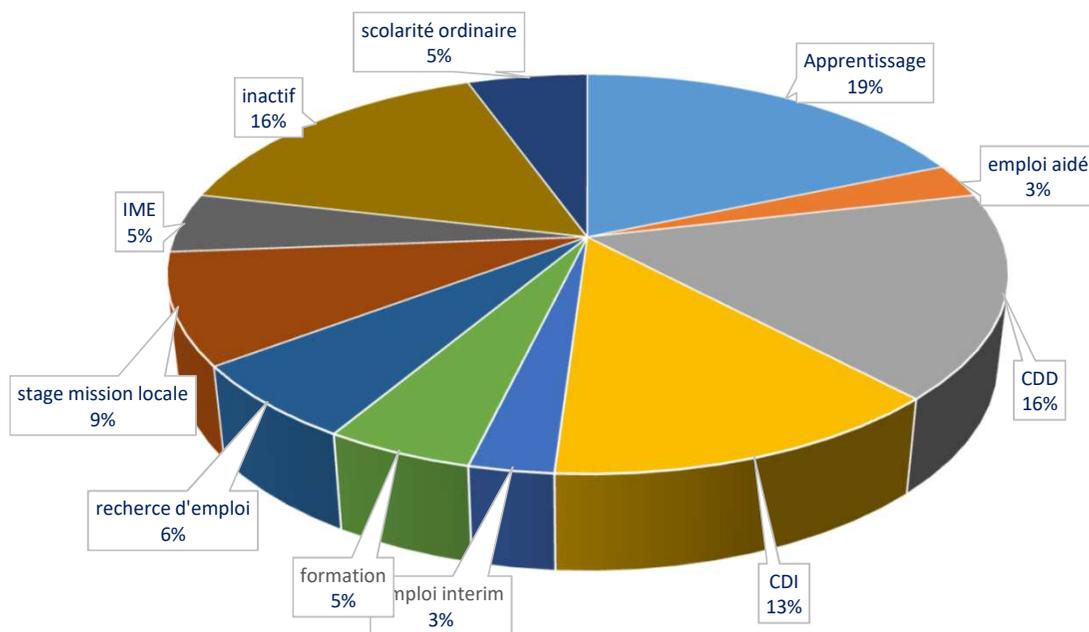
28 % en foyer jeunes travailleurs
contre 24% en 2022

13 % au domicile des parents
contre 9% en 2022

10% chez un tiers contre 27% en 2022

Les suites de l'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie professionnelle

Types d'orientations à la sortie du Djim en 2023 sur 145 jeunes



79 % des jeunes ont une scolarité, une formation ou un emploi à la sortie du Dispositif jeunes insertion Manche (Djim)

Focus sur la Région NORMANDIE

Nombre et pourcentage des prestations et mesures ASE par rapport au nombre d'habitants en Normandie en 2022/2023

Département	Population au 1 ^{er} janvier 2024	Nombre de mineurs et majeurs accompagnés l'ASE au 31/12/2023	Pourcentage de mineurs et majeurs accueillis et accompagnés par l'Ase au 31/12/23
EURE	598300	3741	0,63 %
SEINE MARITIME	1 255 600	8372	0,66 %
ORNE	272 400	1898	0,69%
CALVADOS	706 600	5956	0,85 %
MANCHE	494 200	3294	0,66 %

Au 1^{er} janvier 2023, la Normandie compte 3 327 000 habitants, soit 2 700 de moins par rapport au 1^{er} janvier 2022. la Seine-Maritime reste le département le plus peuplé, suivi du Calvados, de l'Eure , de la Manche puis de l'Orne



Les perspectives de l'ODPE 2025

- Poursuivre le travail sur le recueil des données chiffrées en incluant les données statistiques des établissements sociaux et médicosociaux
- Etayer le rapport de l'ODPE en intégrant les actions en cours de la protection de l'enfance menées par les directions métiers (projet pour l'enfant/ parcours insertion jeunes etc)
- Actualiser la page ODPE sur le site Manche.fr
- Développer le partenariat avec le réseau des ODPE Normands et l'URIOPSS
- Poursuivre le travail engagé en 2023 sur la participation des enfants et des jeunes à l'ODPE et aux politiques sociales
- Organiser un temps de présentation du rapport ODPE 2024